



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Prof. Roland A. Müller: directeur de l'Union patronale suisse

Photo: Rob Lewis



Roland A. Müller est directeur de l'Union patronale suisse.

M. Roland A. Müller, né en 1963, est avocat et professeur titulaire spécialisé dans le droit du travail et le droit des assurances sociales à l'Université de Zurich. Il possède une expérience de 30 années dans la direction d'associations du secteur industriel et des services financiers. De 2007 jusqu'à sa nomination le 5 juillet 2013 comme directeur, il a dirigé en tant que membre de la direction, le secteur Politique sociale et Assurances sociales de l'Union patronale suisse. Auparavant, il avait dirigé pendant sept ans le secteur des assurances personnes (dans les domaines assurance-vie, assurance-maladie, assurance-accident, prévention, tarifs médicaux et service médical) de l'Association suisse d'Assurances (ASA). De 1992 à 2000, M. Müller a travaillé pour l'Association patronale suisse de l'industrie des machines (aujourd'hui Swissmem), où il était responsable des Questions de politique patronale.

Mandats fédéraux, entre autres :

- Vice-président du Conseil de la Suva et vice-président du Comité du Conseil de la Suva
- Membre du conseil d'administration et membre du comité révision & personnel de compenswiss
- Membre de la Commission de la politique économique

Après l'obtention de son titre de docteur en droit à l'Université de Zurich (1990), puis de son brevet d'avocat (1992), il reçoit son habilitation dans cette université avec une étude portant sur la représentation des travailleurs (1999) et, en 2005, est nommé professeur titulaire en droit des obligations, droit du travail et droit des assurances sociales. En 2019, il est nommé professeur à la Haute école spécialisée Kalaidos pour les mêmes domaines juridiques. En complément à son activité d'enseignant à temps partiel, son engagement scientifique se traduit par de nombreuses publications sur le droit national et européen du travail et des assurances sociales. Roland A. Müller est en outre juge suppléant du travail pour le tribunal de prud'hommes de Zurich et membre du PLR.

Il est marié, père de quatre enfants adultes et habite à Erlenbach (ZH).